



SYBTB

SYNDICAT D'AMENAGEMENT DES RIVIERES DU BANDIAT, DE LA TARDOIRE ET DE LA BONNIEURE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



L'équipe technique du SyBTB



Le Président
Daniel Dechandon

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, le SYBTB gère le bassin versant de trois rivières (Bandait-Bonnieure-Tardoire) comptant 4 EPCI et 1 Communauté d'Agglomération (Seuil Charente-Périgord – Charente Limousine – Cœur de Charente – Tude Dronne et Grand-Angoulême) pour une population de 35 375 Hab.

Le SyBTB a une superficie de 900 Km², 580 km de linéaire de rivières dont 120 km en assec sur le Karts en période d'été.

Les services administratifs et techniques effectuent un suivi des dossiers de travaux, d'entretien, d'aménagement des rives et du lit des rivières.

L'eau est un bien commun à tous et avec le changement climatique, de nouvelles méthodes de travail devront, à plus ou moins longue échéance, être étudiées et mises en place.

Dans cadre, nous allons mettre en place un nouveau plan de gestion sur une durée de 10 ans 2023-2033 répondant aux nouveau objectifs de gestion de l'eau.

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES
DU BANDIAT, DE LA TARDOIRE ET DE LA BONNIEURE

900

SURFACE DU BASSIN
VERSANT (en km²)

580

LINÉAIRE DE COURS
D'EAU (en km)

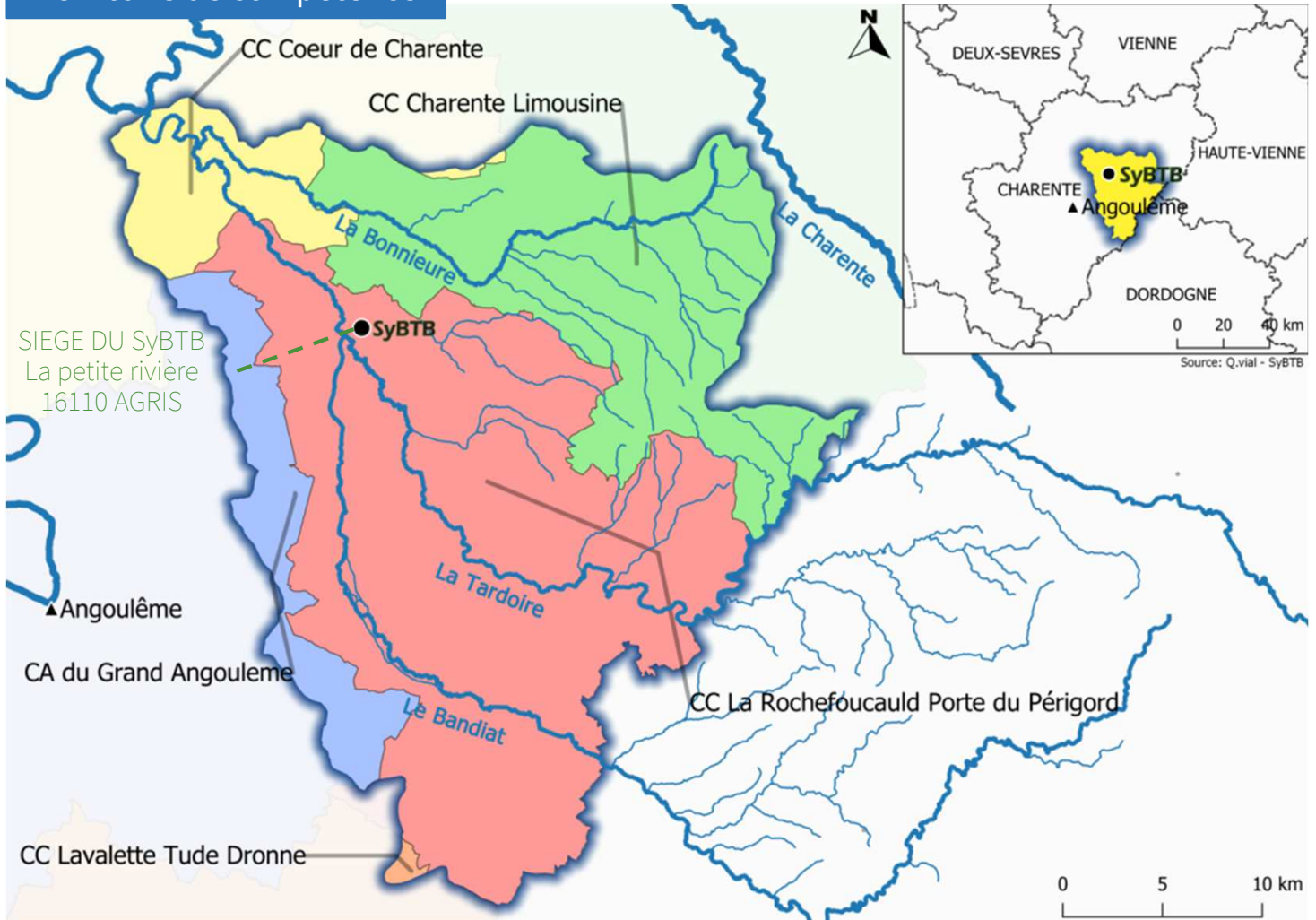
120

LINÉAIRE DE COURS
D'EAU temporaire dû au
karst (en km)

35 375

POPULATION
STATUTAIRE

Territoire de compétence



GOUVERNANCE

SERVICES

37

ÉLUS MEMBRES DU
COMITÉ SYNDICAL

7

MEMBRES DU BUREAU

7

TITULAIRES

8

CONTRACTUELS
DROIT PRIVÉ



Le Président
Daniel Dechandon



Le Vice-Président
Didier Genini



Le Vice-Président
Pascal Point



DIRECTION

1 ETP



SERVICE ADMINISTRATIF **1,17 ETP**



SERVICE TECHNIQUE **4 ETP**



RÉGIE DE TRAVAUX

4,31 ETP

COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

COMPÉTENCES EXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU

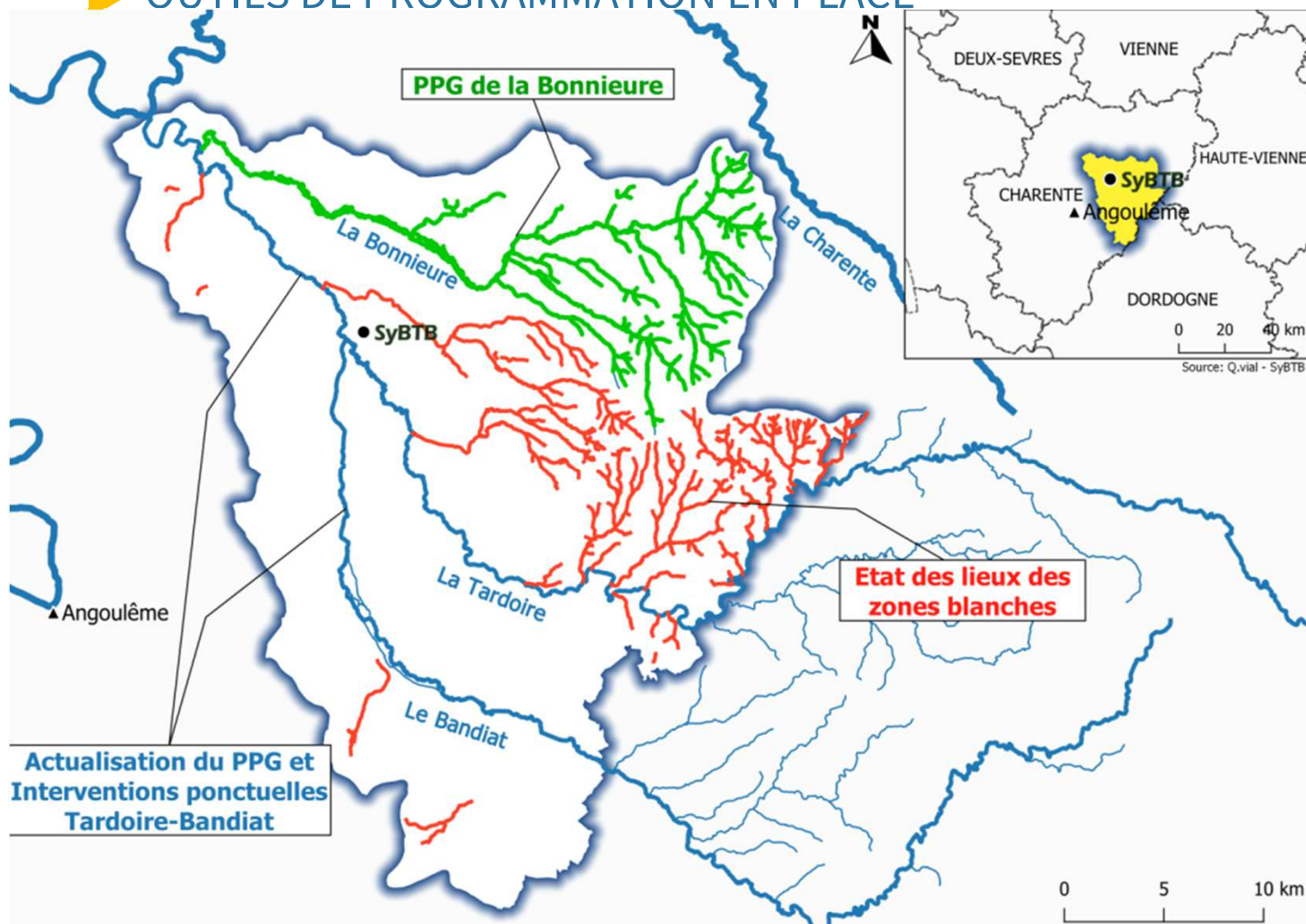


5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE



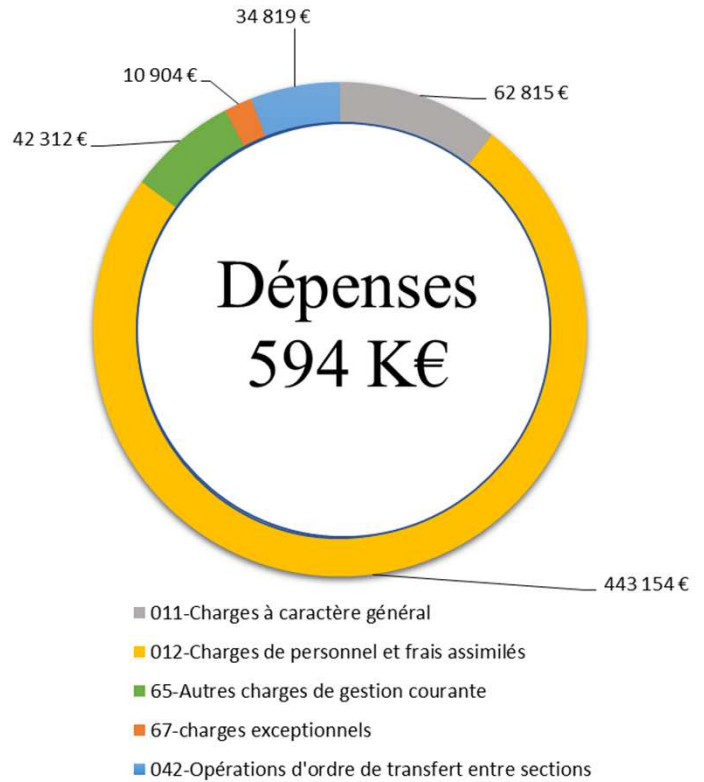
PROGRAMME	DATES	MONTANT (TTC)	ÉTAT D'AVANCEMENT
PPG Bonnieure	2016 - 2022	1 194 076 €	100 %

Budget (CA 2022)

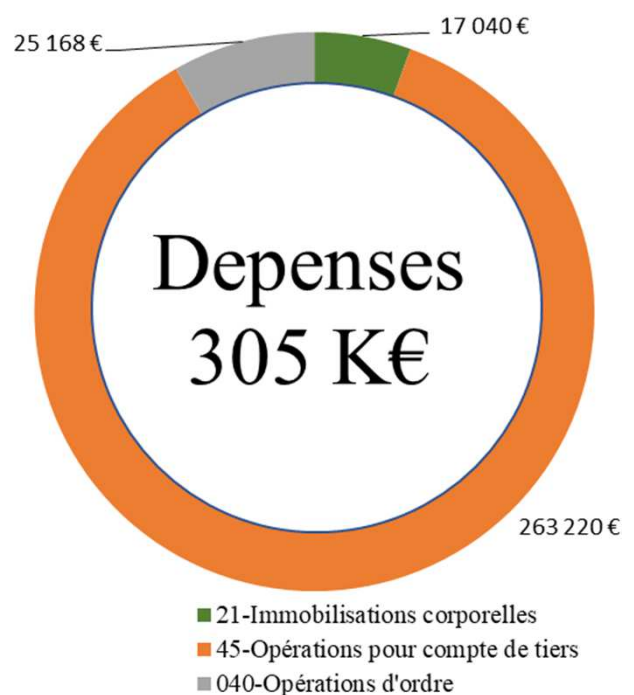
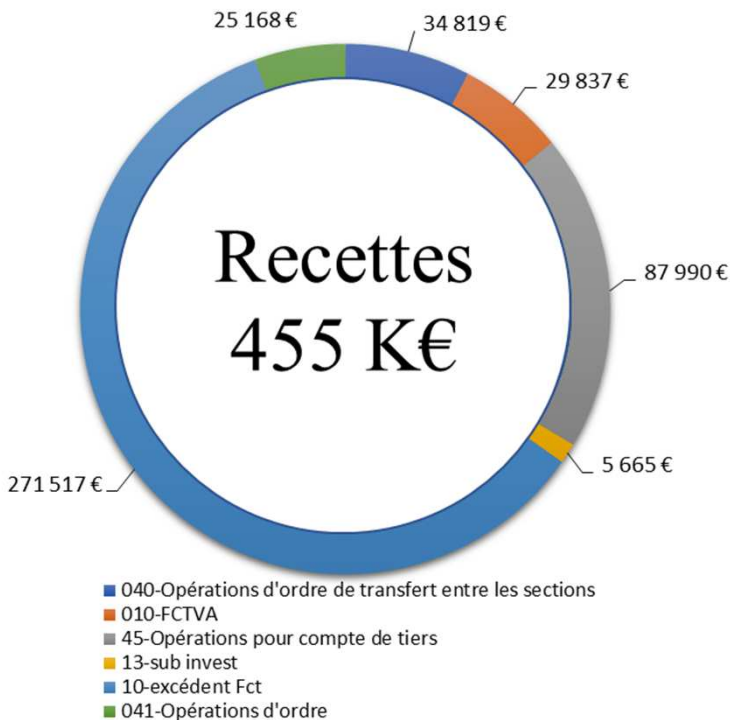
318 k€

CONTRIBUTION DES MEMBRES

▶ FONCTIONNEMENT



▶ INVESTISSEMENT



▶ BILAN

153 904

RÉSULTAT DE
FONCTIONNEMENT DE
L'EXERCICE

149 568

RÉSULTAT
D'INVESTISSEMENT DE
L'EXERCICE

66 500

RESTES A RÉALISER
D'INVESTISSEMENT

347 674

REPORT N-1
FONCTIONNEMENT

-217 517

REPORT N-1
INVESTISSEMENT

108 113

REPORT EN
FONCTIONNEMENT
EXERCICE N+1

0

ENCOURS DE LA DETTE
(aucun emprunt)

LES ACTIONS DE L'ANNÉE



Suivi de l'évolution des Travaux sur la Bonnieure.
Suivi des crues.
Dégagement des ponts obstrués.

JANVIER

FÉVRIER

Travaux de mise aux normes des étangs du Chambon.
Aménagement du terrain du SyBTB.



MARS

Rédaction des rapports d'activités.
Elaboration du budget/compte administratif.

Suivi des cours d'eau.
Traitement des embâcles en régie sur les linéaires « urbains ».



AVRIL

MAI

Diversification des écoulements en régie par techniques végétales (banquettes, épis, micro-seuils) et minérales (blocs épars) sur le Rivaillon.

Reconnaissance en canoë des travaux d'entretien sur la Tardoire.



JUIN

Suivi des piézomètres de la Bonnieure.

JUILLET

Restauration en régie de la végétation sur la Bonnieure avant les travaux de recharge granulométrique.

Travaux de recharge granulométrique sur la Bonnieure.



AOÛT

Arrachage manuel de la Jussie en régie.

SEPTEMBRE

Travaux hydromorphologiques en régie sur la Bellonne.
Aménagement de gouffre sur le Bandiat.
Travaux de reméandrage du Rivaillon.

Réunions de fin de chantier, suivi des travaux de la Bonnieure.



OCTOBRE

Traitement des embâcles en régie sur les linéaires « urbains ».

NOVEMBRE

Réunion intersyndicale bassin versant de la Tardoire.

Réunions GEMAPI et avancement du futur PPG.

Réalisation et diffusion de l'Editorial du SyBTB.
Demandes de subventions.

DÉCEMBRE



LES ACTIONS DE L'ANNÉE

▶ RÉVISION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE GESTION

Les 3 anciens Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) sont arrivés à termes en 2018 pour le Bandiat, 2020 pour la Tardoire et 2022 pour la Bonnieure.

Le SyBTB doit donc réviser ces PPG pour pouvoir engager de **nouveaux travaux dès 2024**. La mise à jour des données bibliographiques, la synthèse de l'état des lieux de terrain, la réalisation du diagnostic, l'identification des thématiques, des objectifs et des actions ont nécessité beaucoup de **collaboration et d'animation** avec l'ensemble des partenaires, acteurs et élus.



▶ RECHARGE GRANULOMETRIQUE DE LA BONNIEURE



Entre juillet et août, l'entreprise Rivolet a poursuivi la mise en place de **matériaux minéraux** dans le lit de la Bonnieure sur la commune de Suaux et de Chasseneuil.

Le but étant de **ralentir l'écoulement** de l'eau pour favoriser son stockage, tout en **améliorant la qualité** du milieu et des habitats aquatiques.

L'équipe d'entretien du SyBTB est intervenue sur la végétation avant l'arrivée de l'entreprise, afin d'économiser le coût du traitement de la végétation (abattage, élagage, création d'ouvertures).

▶ AMÉNAGEMENT D'UN GOUFFRE SUR LE BANDIAT

Un nouveau gouffre s'est ouvert cet été sur le Bandiat, entre le moulin de Guillot et le moulin de Chapiteau (commune de Feuillade).

L'assec important causé par l'été particulièrement sec et la présence de ce gouffre en amont de notre territoire, a décidé les élus locaux de le combler.

Cette opération **onéreuse** n'est **pas subventionnée**, l'intégralité du coût des travaux est supporté par le SyBTB.



▶ TRAVAUX HYDROMORPHOLOGIQUES SUR LA BELLONNE



En aval du lavoir de Saint-Adjutory, on peut observer des **érosions** de berges et un creusement (incision) du lit de la Bellonne.

Pour pallier le **manque de granulométrie** de la Bellonne et ainsi réduire les phénomènes d'érosions des berges et d'incision du lit, la régie du SyBTB a apporté un mélange de cailloux (matériaux 0/150) et des blocs épars (matériaux 200/500)

En parallèle, la régie du SyBTB a également entretenu les arbres et arbustes et a réalisé des **protections végétales** (fascines) en réutilisant les branches coupées.

SYNDICAT DES RIVIERES DU
BANDIAT, DE LA TARDOIRE
ET DE LA BONNIEURE

📍 La petite rivière 16 110 AGRIS

☎ 05.45.38.10.26

✉ e.droit@sybtb.fr

🌐 <https://www.sybtb.fr/>